

# **GUIDE RELATIF À LA RÉFLEXION SUR LE PROCESSUS PERSONNEL**

Ce guide sert aussi de règlement

## 1. Explications générales

Le processus personnel consiste à :

- a) Suivre soi-même en tant qu'apprenant **24 séances** de Kinésiologie chez 3 Thérapeutes Complémentaires avec diplôme fédéral pour la Kinésiologie. Les 24 séances se font en heures de contact (1h = 60 min) et sont réparties en **3 cycles de 8 séances**. Chaque cycle de 8 séances se déroule avec un(e) thérapeute complémentaire différent(e).

Les séances doivent être faites obligatoirement auprès d'un kinésologue professionnel et **dès le 10.05.2028** auprès d'un Thérapeute Complémentaire reconnu OrTra TC dans le domaine de la Kinésiologie.

Vous consulterez donc en tout 3 thérapeutes complémentaires pour vos 3 cycles de 8 séances. Les noms des thérapeutes complémentaires vous sont fournis par l'école (**listes des thérapeutes écoles + listes des thérapeutes OrTra TC, listes des thérapeutes complémentaires triés par méthode**). Le processus personnel peut débuter dès la première année de formation.

A la fin de chaque processus de 8 séances, une attestation fournie par l'apprenant est à faire remplir par le (la) Thérapeute (**Attestation processus personnel** »). Ce document est transmis par l'école au début de la formation.

- b) Un bilan écrit est à rédiger à la fin de chaque cycle de 8 séances selon le modèle proposé par l'école (**Annexe 4 feuille autoréflexive sur le processus personnel**). Les heures de travail personnel pour ce bilan sont chiffrées à **36 heures**, ce qui correspond à 12 heures de bilan personnel par cycle.
- c) A la fin des 24 séances, un entretien de 60 minutes se fait avec l'accompagnateur/trice du prestataire de formation.

L'apprenant fait lui-même la démarche pour contacter le/la Thérapeute Complémentaire pour les prises de rendez-vous.

Si l'apprenant possède une assurance pour les thérapies complémentaires, les séances pourront être remboursées par l'assurance complémentaire. Il revient à l'apprenant de se renseigner à ce sujet.

### d) Objectifs du processus individuel

Le but du stage est de vous apprendre à développer et intégrer les compétences suivantes :

- Travailler sur ses propres processus thérapeutiques individuels pour progresser vers ses objectifs personnels
- Développer une capacité introspective et analytique vis-à-vis de soi
- Vivre pleinement la position « client » pour comprendre les attentes et besoins du client
- Apprendre de thérapeutes formés, des stratégies, savoir-faire et savoir être pour accompagner et guider une séance et un processus thérapeutique sur plusieurs séances
- Pouvoir apporter une preuve de son propre développement personnel dans sa méthode thérapeutique

#### e) **Autoréflexion sur le processus personnel**

A la fin de chaque cycle de 8 séances, l'apprenant rédige une autoréflexion écrite avec le modèle fourni par l'école (« **feuille d'autoréflexive sur le processus personnel** »).

#### **L'autoréflexion se fait sur les thèmes suivants :**

- Accueil et prise de contact
- Thèmes et communication
- Introspection et mise en lien
- Prise de conscience
- Freins et résistances
- Processus du changement
- Appréciation et valeur ajoutée
- Approche et outils thérapeutiques
- Autres remarques

#### f) **Rédaction du bilan final et délai de réception**

Le bilan final est à envoyer à la direction de l'école au plus tard 1 mois avant l'examen final de 3<sup>ème</sup> année.

Le bilan final contient les feuilles d'autoréflexion pour les 3 séries de 8 cycles de séances. Pour chaque cycle de 8 séances, minimum 5 pages (police Arial 11) soit en tout 15 pages au minimum.

Lors du cours de présentation du Stage TC les informations sur les délais de remise des documents relatifs aux cycles intermédiaires de 8 séances seront communiquées.